

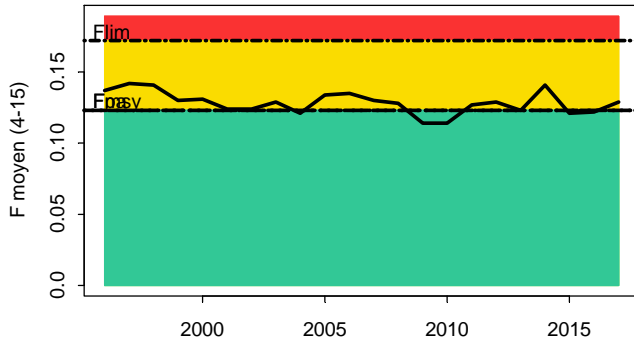
# Diagnostic



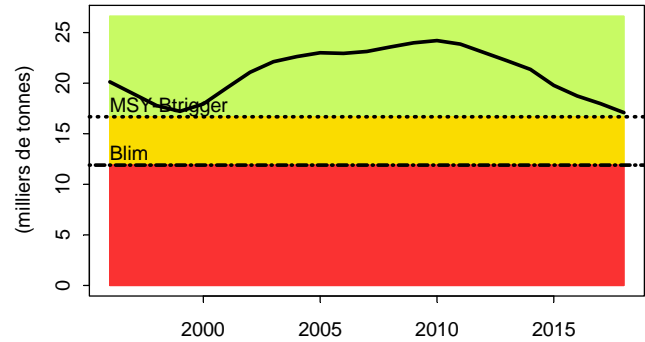
## Bar du golfe de Gascogne

Mise à jour :  
2018

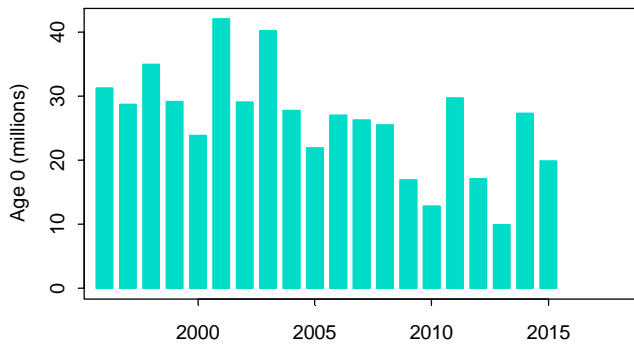
Mortalité par pêche



Stock de géniteurs

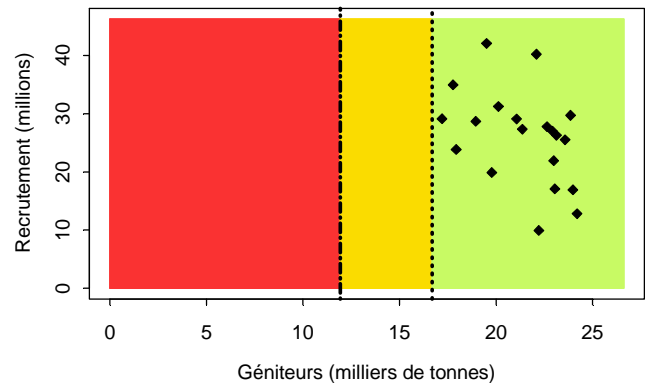


Recrutement



## Diagnostic

Stock-Recrutement



2018

bar8

**Diagnostic** : La mortalité par pêche fluctue autour du niveau permettant d'atteindre le rendement maximal durable ( $F_{msy}$ ). La quantité de reproducteurs est en baisse depuis 2010, mais reste légèrement au-dessus de la biomasse de précaution ( $B_{pa}$ ). (NB. C'est la première année qu'un diagnostic quantitatif pour ce stock est réalisé).

Les rejets considérés négligeables. Les prélèvements de la pêche récréative sont estimés à 713 tonnes en 2017 (soit 23% du total). NB. La définition des unités de stock de cette espèce reste incertaine.

Stock	B/ $B_{pa}$	Tendance B	F/ $F_{pa}$	Tendance F	F/ $F_{msy}$	F/ $F_{plan}$	B/ $MSY-B_{trigger}$
Bar Gascogne	1.02	-	1.05	?	1.05	sans objet	1.02

Le stock est estimé très proche de ses limites biologiques de sécurité en ce qui concerne la biomasse de reproducteurs et exploité à un niveau légèrement supérieur à  $F_{msy}$  (légèrement surpêché).

**Avis** : Le CIEM recommande que, dans le cadre de l'approche RMD, la mortalité par pêche en 2019 soit réduite au niveau de  $F_{msy}$ , ce qui correspond à des prélèvements totaux (commerciaux et récréatifs) d'au plus 2495 t.

NB. Cette espèce n'est pas gérée par un TAC, mais par des plafonds de capture par métier et une limitation des prélèvements de la pêche récréative.